

APPEL A SE RASSEMBLER devant le Sénat mardi 29 avril à 12 h 30

Collectif «*Pas touche au Livret A* »

Intersyndicale du secteur semi-public économique et financier : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CFDT, CGT, FO) - CAISSES D'EPARGNE (CFDT, CGT, SUD, FO) - LA POSTE (FEDERATION SUD PTT) - IXIS (CGT) - CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE (CGT) - BANQUE PALATINE (CGT) - CREDIT FONCIER (CFDT, CFE/CGC, CGT, FO, SUD) - BANQUE DE FRANCE (CFDT, CGT, FO, SIC, SNABF SOLIDAIRES) - IEDOM ET IEOM (CGT) - AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (CFDT, CGT) - OSEO (CGT) - UBIFRANCE (CGT) - NATEXIS BANQUES POPULAIRES (CGT) et AC !! - AC le feu - AITEC.IPAM - ANECR - APEIS - Association Française des Victimes du Saturnisme (AFVS) - ATTAC - AutreMonde - CGT Crédit Lyonnais Ile de France - Collectifs Anti Libéraux - Collectif LBO - Collectif SDF Alsace - Confédération Paysanne - Coordination Anti Démolition des Quartiers Populaires - Comité des Sans Logis (CDSL) - Confédération Nationale du Logement (CNL) - Droit au Logement (DAL) - Droits Devant !! - Fédération CGT Finances - Fédération Nationale des Collectifs de Défense des Services Publics - Euromarches - Fondation Copernic - FSU - Indecosa/CGT - Jeudi Noir - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Ministère de la Crise du Logement - Mouvement National des Chômeurs et Précaires - Réseau Alerte Inégalités - Résistance Sociale - SNP-FO - SNUP-CDC - UNEF - Union Syndicale Solidaires

Le Collectif « Pas touche au Livret A » appelle à un rassemblement, à partir de 12 h 30 le mardi 29 avril, devant le Sénat pour la défense du Livret A, outil financier irremplaçable au service du financement du logement social et de la lutte contre l'exclusion bancaire. Nous avons saisi Mme Neelie Kroes, commissaire européenne à la concurrence, d'une demande d'entrevue en marge de son audition prévue ce jour-là au Sénat.

Le gouvernement cède au lobby bancaire

Le 4 avril dernier, Michel Delebarre, Président du mouvement HLM, déclarait au journal *Libération* : « **Le gouvernement cède au monde de la finance** ». C'est une évidence. Le projet de loi qui pourrait être présenté, la semaine prochaine, en conseil des ministres a été entièrement préparé et co-élaboré entre Bercy et les banques durant plusieurs semaines. Mme Lagarde a violé l'engagement pris devant la représentation nationale selon lequel « **toutes les propositions feront l'objet d'une très large concertation avec l'ensemble des parties prenantes** » (audition du 6 février – Assemblée nationale). Ni les représentants du mouvement HLM, ni ceux des consommateurs et des collectivités locales, ni les partenaires sociaux n'ont eu accès aux groupes de travail ouverts exclusivement aux représentants des banques par le ministère des Finances.

Le communiqué du 15 mars 2005 de la banque ING (qui a porté plainte auprès de la Commission de Bruxelles) atteste qu' avant d'intégrer le gouvernement, Mme Lagarde a été nommée au conseil de surveillance de cette banque, pour sa connaissance « **de la réglementation et des politiques publiques** » et cela dans une période où la question du dépôt d'une plainte à Bruxelles visant la distribution du Livret A était déjà en débat au sein du système financier. <http://www.ing.com/group/showdoc.jsp?docid=105113> EN.

Le projet de loi ouvre la voie à de nouvelles discriminations

Pour les plus démunis de nos concitoyens, il est expressément prévu que seule la Banque postale aurait l'obligation d'ouvrir un Livret A à tout demandeur. Les banques ont obtenu la possibilité d'ouvrir des Livrets – fiscalement exonérés donc subventionnés par l'Etat et le contribuable – de manière discriminatoire et arbitraire afin de ne capter que les Livrets les mieux garnis. Cette obligation exclusive pesant sur la Banque postale n'est-elle pas en contradiction avec le principe de « **concurrence libre et non faussée** » mis systématiquement en avant par les banques ?

Le projet du gouvernement devrait entraîner la fermeture de 1 000 agences des Caisses d'épargne (selon la direction de cet établissement) et vraisemblablement la fermeture de plusieurs milliers de bureaux de poste dans les zones les moins rentables (monde rural et quartiers sensibles prioritairement). La Banque postale a déjà indiqué à la Cour des Comptes qu'elle envisage de concentrer la clientèle pauvre sur des bureaux spécialisés et donc de lui fermer l'accès à l'ensemble de son réseau. Il s'agit, à l'égard des exclus, d'une perspective indigne sans précédent dans l'histoire du service public et qui viole délibérément les principes d'égalité républicaine et de solidarité nationale qui sont au cœur du Pacte social et républicain, fondement de l'identité de notre pays.

La jurisprudence communautaire bafouée, les demandeurs de logements sociaux et les contribuables sacrifiés

Les banques ont également obtenu un taux de commissionnement à leur convenance dans des conditions violant le droit communautaire. La jurisprudence établie par la Cour de Justice est formelle (arrêt Altmark) : les compensations éventuelles pour des obligations de service public doivent refléter les coûts additionnels associés, ceci afin d'éviter toute surcompensation. Or, Mme Lagarde et les banques ont arrêté conjointement un taux de commissionnement unique de 0,6 % pour l'ensemble des établissements collecteurs, quelles que soient leurs caractéristiques et leur typologie (banque à réseau ou en ligne comme ING). Bercy a renoncé à défendre sa position initiale d'un taux de 0,4 % (soit 50 % d'augmentation de la rémunération versée sans produire la moindre justification).

Mme Lagarde a communiqué publiquement en évoquant de **"longues et laborieuses négociations avec les banques"** (*Interview Ouest France du 8 avril 2008*). Le terme de **"négociations"** prouve de manière irréfutable que la jurisprudence Altmark a été délibérément ignorée puisqu'elle prévoit que la compensation doit être préalablement calculée de façon objective et transparente et ne saurait donc être le résultat d'un compromis entre bons amis. Les organismes HLM et les collectivités locales, donc les demandeurs de logements sociaux et les contribuables, sont les victimes désignées de ce compromis très profitable aux banques puisqu'elles n'ouvriront pas de Livrets à la clientèle modeste.

Le financement du logement social fragilisé et une aide d'Etat déguisée

Les banques ont souhaité aller encore plus loin. Mme Lagarde entend leur donner satisfaction. Alors même que la Commission européenne n'exige pas la remise en cause de la centralisation à 100 % des fonds collectés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, le gouvernement prévoit d'y porter atteinte malgré les appels répétés et pressants du mouvement HLM soutenu, dans une pétition, par la totalité des Présidents d'associations d'élus locaux, des représentants de la Fondation Abbé Pierre, d'associations en charge de missions d'insertion, d'associations de consommateurs, deux anciens directeurs généraux de la CDC, etc. ...

Nous souscrivons pleinement à l'analyse développée par M. Jean Peyrelevade, ancien président du Crédit Lyonnais et vice-président du groupe Banco Leonardo (éditions du Monde du 20 mars 2008) selon laquelle *"porter atteinte au principe de centralisation, à terme, est un danger stratégique. Une fois que les banques auront gagné la bataille concurrentielle sur les livrets, un jour ou l'autre, elles demanderont un accès direct au financement du logement social"* et partageons son indignation à l'idée que les banques puissent *"profiter de la non-centralisation totale d'un produit subventionné"* puisque *"Le nouveau système comporterait une sorte d'aide d'Etat en faveur des banques"*.

Voilà pourquoi nous souhaitons nous entretenir avec Mme Neelie Kroes. Voilà pourquoi nous exigeons des pouvoirs publics le retrait du projet élaboré conjointement avec les banques au seul bénéfice de ces dernières. Nous voulons à tout prix éviter une catastrophe pour le financement du logement social et la lutte contre l'exclusion bancaire.

Nous appelons tous les lecteurs du présent appel à participer au rassemblement prévu à 12 h 30 le 29 avril devant le Sénat à l'initiative du Collectif "Pas touche au Livret A".